

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 42^e LÉGISLATURE, ONTARIO
69 ELIZABETH II, 2020

Projet de loi 230

Loi proclamant la Semaine de reconnaissance du personnel des services de première ligne et des services essentiels

M. K. Rasheed

Projet de loi de député

1^{re} lecture 16 novembre 2020

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant la Semaine de reconnaissance du personnel des services de première ligne et des services essentiels

Préambule

Le 17 mars 2020, une situation d'urgence a été déclarée en Ontario en vertu de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* en raison de la COVID-19. Le 24 juillet 2020, cette situation d'urgence déclarée a pris fin. Le personnel des services de première ligne et des services essentiels de l'Ontario a joué un rôle déterminant dans le maintien de la circulation et de la fourniture de biens et de services dans toute la province tout au long de la situation d'urgence et continue de jouer un rôle crucial dans la reprise économique de l'Ontario.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Semaine de reconnaissance du personnel des services de première ligne et des services essentiels

1 La troisième semaine complète de mars de chaque année est proclamée Semaine de reconnaissance du personnel des services de première ligne et des services essentiels.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2020 sur la Semaine de reconnaissance du personnel des services de première ligne et des services essentiels*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame la troisième semaine complète de mars de chaque année Semaine de reconnaissance du personnel des services de première ligne et des services essentiels.